

RÈGLEMENT DE ZONAGE NO 1872

**Annexe 1
Plan de zonage**
Secteur urbain

Service de l'aménagement du territoire

Ce plan fait partie intégrante du Règlement de zonage no 1872 de la Ville de Vaudreuil-Dorion.

AFFECTATION DOMINANTE

- AGR - Agricole
- AID - Agricole îlot déstructuré
- APB - Agricole publique
- ARE - Agricole récréative
- AMU - Agricole municipale
- RM1 - Aire mixte de type 1
- RM2 - Aire mixte de type 2
- RES - Aire résidentielle
- CPR - Commerciale de proximité
- CLO - Commerciale locale
- CRE - Commerciale régionale
- CS1 - Conservation de type 1
- CS2 - Conservation de type 2
- EVR - Espace vert et récréation
- HFA - Habitation de faible densité
- HMF - Habitation de moyenne et forte densité
- IPR - Industrie de prestige
- IMX - Industrie mixte
- INS - Institutionnelle et communautaire
- INF - Infrastructure
- MXU - Mixte urbain
- REC - Récréative
- VIL - Villégiature

- Autoroute et route régionale
- Chemin de fer
- Hydrographie
- Matrice graphique

Numéro d'amendement | Date d'entrée en vigueur

Échelle : **1:9 000**
0 500 1 000 m